Exercice 3 (Héritage et Polymorphisme)

Une société possède un fichier PERSONNEL composé des rubriques :

N°	Nom	Prénom	Adresse	Ville	Fonction	Salaire

Les employés dont la fonction est « REPRESENTANT » ont une mode de calcul du salaire qui diffère des autres salariés. Leur salaire est déterminé en additionnant à leur salaire fixe, une commission et des frais de remboursement.

La commission est calculée en fonction de leur chiffre d'affaire selon le barème suivant :

```
Si CA < 100 000 DT

Alors commission = CA*0.02

Sinon si CA < 200 000

Alors commission = 2 000 + (CA-100 000)*0.04

Sinon commission = 6 000 + (CA - 200 000)*0.06

Finsi

Finsi
```

Les frais sont remboursés en fonction d'un plafond qui est fixé pour chaque représentant :

N° Plafond Frais 1 1 000 DT 2 1 500 DT 3 2 000 DT 4 2 500 DT 5 3 000 DT

Les frais remboursés sont calculés selon la méthode suivante :

```
Si Frais > Plafond
Alors FraisRemboursés = Plafond
Sinon FraisRemboursés = Frais
Finsi
```

Problème:

Créer une classe Personnel qui permet :

- 1. D'afficher les cordonnées d'un Personnel.
- 2. D'augmenter le salaire fixe d'un Personnel en fonction d'un pourcentage.
- 3. De modifier l'adresse d'un Personnel.

Créer une classe Salarié dérivée de classe Personnel qui permettra :

- 4. D'afficher les coordonnées d'un salarie
- 5. De Modifier sa fonction
- 6. D'afficher son salaire sous la forme voir tableau (7)

Créer une classe Représentant dérivée de classe Personnel qui permettra :

- 7. De cumuler au chiffre d'affaire d'un REPRESENTANT le montant d'une nouvelle
- 8. vente.
- 9. De cumuler les frais d'un REPRESENTANT.
- 10. De remettre à zéro les cumuls frais et CA d'un REPRESENTANT.

11. D'afficher le salaire de chaque salarié sous la forme suivante.

Si le salarié est un REPRESENTANT,	Sinon l'affichage du salaire se fera sous la		
l'affichage du salaire se fera sous la forme	forme suivante :		
suivante			
N°:1	N°:9		
Nom du salarié : ABIDI Besma	Nom du salarié : AYADI Salah		
Adresse : 3, Rue el Hayet	Adresse: 87, Rue la liberté		
Ville : JENDOUBA	Ville : TUNIS		
Fonction: REPRESENTANT	Fonction: MAGASINIER		
Salaire FIXE: 7 500	Salaire à payer : 8 690 DT		
Commission: 5 440			
CA: 186 000			
Remboursement des notes de frais : 750			
Total à payer : 13 690			

Proposer ensuite un programme TestSalarie.java qui permet:

- 12. D'afficher les écrans ci-dessus, sachant que le représentant a un plafond de 1000 DT.
- 13. De modifier l'adresse de AYADI Salah en : 52 rue de Grèce, Soliman, d'augmenter son salaire de 5 % de le réafficher.
- 14. Sachant que les frais du représentant ont augmenté de 700 DT et que son CA a augmenté de 100 000 DT, réafficher les informations du représentant en tenant compte de ces nouvelles données :

N°: 1
Nom du salarié : ABIDI Besma
Adresse : 3, Rue el Hayet
Ville : JENDOUBA
Fonction : REPRESENTANT
Salaire FIXE : 7 500
Commission : 11 160
CA : 286 000
Remboursement des notes de frais : 1000
Total à payer : 19 660

Nom du salarié : AYADI Salah
Adresse : 52, Rue de Grèce
Ville : Soliman
Fonction : MAGASINIER
Salaire à payer : 9 124,5 DT